



COMMUNE DE BERNARDSWILLER

## Adhésion par la commune à la démarche "Commune Nature"



Dans un monde confronté aux problèmes environnementaux et au réchauffement de notre planète, le conseil municipal a pris la décision au sein de notre commune de contribuer à la lutte contre le réchauffement et la préservation de notre biodiversité pour nous et pour nos générations futures.

En quoi cela consiste-t-il ? Vous vous posez certainement des questions quant à l'état de nos espaces verts. Nous avons depuis l'an dernier et ce printemps mis en place un plan de gestion différenciée de la tonte de nos espaces verts.

Cela consiste à ne plus tondre systématiquement l'herbe ou le gazon comme nous avons l'habitude de le voir. En effet seuls les abords des espaces est fauché et le coeur de l'espace est laissé en état le temps de permettre aux insectes et autres espèces de se développer. Les herbes hautes font ainsi office d'abris à cette biodiversité, en protégeant ces espèces et le sol des rayons U.V. Elles constituent aussi une importante source de nourriture pour les insectes, ravies de pouvoir profiter de fleurs sauvages d'ordinaire fauchées... Sans compter que les fleurs qui y poussent nourrissent et favorisent les pollinisateurs, au rôle essentiel, et eux-mêmes source de nourriture pour d'autres prédateurs.

Par ailleurs nous avons convenu avec un exploitant qu'il fasse paître ses moutons dans certains espaces difficilement accessibles

Cette démarche est menée avec le soutien de la région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre de leurs politiques en matière de protection de la ressource en eau et de développement de la biodiversité.

Courant du mois de juin, les services de la région réaliseront un audit afin d'évaluer l'adéquation entre ce qui est demandé et le travail réalisé et d'attribuer ainsi le label "Commune Nature" avec l'obtention de 1, 2 ou 3 libellules.

